

CPOM, la grande illusion

Congrès UNASS, Nantes, 7 juin 2019

Laurent Cocquebert, Avocat à la Cour, 37 rue Saint Sabin, 75 011 Paris, lcocquebert.avocat@gmail.com,

06-14-36-05-35

Les mutations des CPOM

- A l'origine, outil de développement de projets et de réponse aux besoins
- Vocation tarifaire d'abord optionnelle
- Outil tarifaire de droit commun dans le champs du handicap et de la perte d'autonomie pour les ESMS sous compétence exclusive ou conjointe des ARS

Les nouveaux CPOM sont d'une nature différente des CPOM antérieurs

- signature facultative / signature contrainte (sanction possible en cas de non signature = 10 % de la dotation soins dans les EHPAD)
- « prime à la signature » / application d'une règle commune
- pseudo-contractualisation qui s'inscrit dans le cadre d'une inversion du modèle tarifaire, dans lequel les contraintes du financeurs public prévalent sur les contraintes de l'ESMS

Des avantages en termes de gestion ...

- innovation et expérimentation facilitées
- gestion globalisée des crédits de fonctionnement et d'investissement
- amélioration de la trésorerie

... compensés par un grave recul des droits des organismes gestionnaires

- plus de discussion sur le bien-fondé des demandes
- absence de visibilité sur le moyen terme, compte tenu des modes de revalorisation des dotations généralement retenus
- contentieux tarifaire plus réduit et plus incertain
- risque économique accru : plus de reprise de déficit, mais possibilité pour le tarifificateur de rejeter certaines dépenses

EN CONCLUSION

- réduction des garanties offertes au gestionnaire, en contrepartie d'une possible parodie de négociation
- absence de visibilité sur le moyen terme, compte tenu des modes de revalorisation des dotations généralement retenus
- un risque économique qui pèse à 100 % sur l'organisme gestionnaire

Sous couvert de modernisation des rapports entre ESMS et tarificateur, le CPOM consacre un renforcement important des prérogatives du tarificateur et un affaiblissement considérable des garanties apportées aux ESMS